

DOSSIER DE CANDIDATURE*

Grand
Besançon



Conservatoire
à rayonnement régional
du Grand Besançon

musique
danse
théâtre

TECHNIQUE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

année 2019/2020

À retourner du 8 février au 30 avril 2019

Conservatoire du Grand Besançon

1 passage des Arts | 25000 Besançon | Tél : 03 81 87 87 00

conservatoire@grandbesancon.fr | www.conservatoire.grandbesancon.fr

CANDIDAT

Classe demandée :

Seconde TMD Première TMD Terminale TMD

Établissement scolaire et classe actuellement fréquentés : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nom et Prénom de l'élève : _____

Date de naissance : _____ N° tél portable : _____

Discipline : (indiquer l'instrument pratiqué) : _____

Danse : (indiquer Classique, Contemporain) : _____

Nom et Prénom du Responsable familial : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél domicile : _____ Travail : _____ Portable : _____

Adresse mail : _____

Catégorie socio professionnelle :

Du père : _____ De la mère : _____

DATE

SIGNATURE DES PARENTS

* Ce dossier ne vaut pas inscription définitive

CANDIDAT ACTUELLEMENT ÉLÈVE AU CRR

MUSIQUE

Instrument : _____ Niveau : _____ Professeur : _____

Formation Musicale / Niveau : _____ Professeur : _____

DANSE

Niveau classique : _____ Niveau contemporain : _____

Formation Musicale / Niveau : _____

NOUVEL ÉLÈVE

A fait ses études instrumentales ou chorégraphiques dans un autre établissement ou en privé, merci de préciser :

INSTRUMENT/DANSE : _____

Niveau : _____

Diplômes obtenus : _____

Décrire brièvement le travail déjà effectué, les œuvres dernièrement travaillées :

FORMATION MUSICALE : _____

Niveau : _____

Préciser le travail déjà effectué, les manuels utilisés :

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Les candidats devront avoir un niveau minimum de fin de 2^e cycle en instrument ou en danse.
- Musiciens : Tests organisés **le samedi 18 mai 2019**.
- Danseurs : mise en situation au sein d'un cours collectif (date confirmée ultérieurement)
- Une convocation leur sera adressée dès réception de leur candidature.

VOTRE MOTIVATION, EN QUELQUES LIGNES

(Un entretien avec les conseillers aux études peut vous permettre de développer vos arguments)

PIÈCES À FOURNIR (seuls les dossiers complets seront traités)

Uniquement, pour les élèves extérieurs au CRR :

- La liste des œuvres instrumentales travaillées en cours d'année
- Une attestation de niveau, fournie par le responsable de l'établissement artistique de provenance.

Dispositions à prendre vis-à-vis de l'établissement d'enseignement général :

Adresser une demande écrite à :

Monsieur le Proviseur du lycée Pasteur

1 Rue Girod de Chantrans

25000 BESANCON

DÉROULEMENT TESTS D'ADMISSION

Les tests portent sur :

- La Formation Musicale
- L'instrument, le chant lyrique ou la danse
- Un entretien de motivation

Le test instrumental devra faire l'objet d'une préparation de la part du candidat. Il est conseillé de mener à son terme un programme complet de travail de 10 minutes environ qui pourra être exécuté de mémoire.

Celui-ci comportera un exercice technique (gammes ou autres), une étude et un morceau au choix du candidat, ce morceau étant le plus varié possible dans ses difficultés, afin de pouvoir juger les acquisitions et les aptitudes, tant sur le plan musical que technique.

QUESTIONS PRATIQUES

- DANSE : les candidats apporteront : collant, justaucorps, 1 /2 pointes et pointes.
- INSTRUMENTS : les candidats devront se munir de leurs partitions.
- FORMATION MUSICALE : Se munir de papier à musique, gomme, crayons, pour les épreuves écrites.

L'admission définitive est prononcée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale du Doubs, sur proposition d'une commission composée des responsables du Conservatoire, du lycée Pasteur et de représentants des parents d'élèves. La motivation des candidats est un élément primordial.

IMPORTANT : Dans l'attente des résultats officiels, il est conseillé aux parents de procéder conjointement à l'inscription de leur enfant dans son lycée de secteur.

Cadre réservé à l'administration du CRR.

